

AR Prefecture

063-256301375-20230210-DP2023004-AI
Reçu le 16/03/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

DP 2023004

DECISION DU PRESIDENT N° 2023/4

**Marché d'assistance/maintenance logicielle et matérielle des adhérents du service
informatique du SMAD des Combrailles**

**Le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des
Combrailles,**

Vu l'Article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les conditions et les champs de délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au bénéfice du président d'un établissement public de coopération intercommunale.

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles en date du 30 septembre 2020 décidant des délégations du Comité Syndical au Bureau Syndical et Délégations au Président modifiée par les délibérations du comité syndical en dates du 2 juin et 15 décembre 2021.

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles en date du 25 janvier 2023 déléguant au Président le soin d'assurer la passation de marché concernant le marché d'assistance/maintenance logicielle et matérielle des adhérents du service informatique du SMAD des Combrailles, et éventuellement d'engager si besoin une négociation.

Considérant : que le marché concernant la cession du droit d'utilisation, la maintenance, l'assistance et la formation relatives aux logiciels de gestion SEGILOG pour La Mairie de COMBRONDE, la Mairie de SERVANT et la Communauté de Communes et le CIAS Combrailles Sioule et Morge a pris fin le 31 décembre 2022, il est donc nécessaire d'établir un nouveau marché à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les trois prochaines années.

Les logiciels de gestion SEGILOG qu'utilisent ces adhérents du service informatique du SMAD des Combrailles leur sont fournis par le prestataire BERGER-LEVRAULT.

Dès lors, ce marché ne peut être confié qu'à l'opérateur économique détenant les droits d'exclusivité de ces logiciels.

AR Prefecture

063-256301375-20230210-DP2023004-AI
Reçu le 16/03/2023

Considérant : qu'à la suite de la diffusion du cahier des charges de consultation, une seule offre a été déposée auprès du SMADC, que cette offre émane de la Société BERGER LEVRAULT:

Considérant : que la proposition tarifaire est explicitée au sein du bordereau des prix joint à la présente décision

DECIDE :

Article 1 : de retenir la proposition de la société BERGER LEVRAULT (SEGILOG) selon les conditions décrites ci-dessus, que les montants annuels ainsi définis constituent des montants maximums.

Article 2 : Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Gervais d'Auvergne, le 10 février 2023.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



AR Prefecture

063-256301375-20230210-DP202300425
Reçu le 16/03/2023

S M A D
des Combrailles

MARCHE SANS PUBLICITE
NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES

**Cession du droit d'utilisation, maintenance,
assistance et formation relatives aux logiciels
spécifiques de gestion SEGILOG des adhérents du
service informatique du SMAD des Combrailles**

BORDEREAU DES PRIX

REMISE DES OFFRES : 10/02/2023

SMADC



Maison des Combrailles
2 Place Raymond Gauvin
63390 SAINT-GERVAIS-D'Auvergne
smadc@combrailles.com

o Cession du droit d'utilisation des logiciels spécifiques de gestion SEGILOG, maintenance, assistance et formation :

- Tarif annuel et total estimatif sur 3 ans pour la cession du droit d'utilisation de l'ensemble des logiciels spécifiques de gestion SEGILOG, maintenance, assistance et formation de la MAIRIE DE COMBRONDE

Prestations pour la MAIRIE DE COMBRONDE	Total HT annuel	Total TVA annuel	Total TTC annuel	Total HT pour 3 ans	Total TVA pour 3 ans	Total TTC pour 3 ans
Cession du droit d'utilisation	5 040,00 €	1 008,00 €	6 048,00 €	15 120,00 €	3 024,00 €	18 144,00 €
Maintenance, assistance et formation	560,00 €	112,00 €	672,00 €	1 680,00 €	336,00 €	2 016,00 €
TOTAL	5 600,00 €	1 120,00 €	6 720,00 €	16 800,00 €	3 360,00 €	20 160,00 €

- Tarif annuel et total estimatif sur 3 ans pour la cession du droit d'utilisation de l'ensemble des logiciels spécifiques de gestion SEGILOG, maintenance, assistance et formation de la MAIRIE DE SERVANT

Prestations pour la MAIRIE DE SERVANT	Total HT annuel	Total TVA annuel	Total TTC annuel	Total HT pour 3 ans	Total TVA pour 3 ans	Total TTC pour 3 ans
Cession du droit d'utilisation	2 430,00 €	486,00 €	2 916,00 €	7 290,00 €	1 458,00 €	8 748,00 €
Maintenance, assistance et formation	270,00 €	54,00 €	324,00 €	810,00 €	162,00 €	972,00 €
Cadastre (Licence Map X pour 1 poste)	95,00 €	19,00 €	114,00 €	285,00 €	57,00 €	342,00 €
BL – connect e.gf évolution – CPP (du 01/05/2023 au 31/12/2025)	100,00 €	20,00 €	120,00 €	300,00 €	60,00 €	360,00 €
TOTAL	2 895,00 €	579,00 €	3 474,00 €	8 685,00 €	1 737,00 €	10 422,00 €

- Tarif annuel et total estimatif sur 3 ans pour la cession du droit d'utilisation de l'ensemble des logiciels spécifiques de gestion SEGILOG, maintenance, assistance et formation de la COMMUNAUTE DE COMMUNES et du CIAS COMBRAILLES SIOULE ET MORGE

Prestations pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES et le CIAS CSM	Total HT annuel	Total TVA annuel	Total TTC annuel	Total HT pour 3 ans	Total TVA pour 3 ans	Total TTC pour 3 ans
Cession du droit d'utilisation	7 020,00 €	1 404,00 €	8 424,00 €	21 060,00 €	4 212,00 €	25 272,00 €
Maintenance, assistance et formation	780,00 €	156,00 €	936,00 €	2 340,00 €	468,00 €	2 808,00 €
TOTAL	7 800,00 €	1 560,00 €	9 360,00 €	23 400,00 €	4 680,00 €	28 080,00 €

AR Prefecture

063-256301375-20230210-DP2023004-AI
Reçu le 16/03/2023

Total général cession du droit d'utilisation de l'ensemble des logiciels spécifiques de gestion SEGILOG, maintenance, assistance et formation

Total HT annuel : 16 295,00 €, soit (en lettres) seize mille deux cent quatre-vingt-quinze euros
Total TVA annuel : 3 259,00 €, soit (en lettres) trois mille deux cent cinquante-neuf euros
Total TTC annuel : 19 554,00 €, soit (en lettres) dix neuf mille cinq cent cinquante-quatre euros
Total HT estimatif pour 3 ans : 48 885,00 €, soit (en lettres) quarante-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq euros
Total TVA estimatif pour 3 ans : 9 777,00 €, soit (en lettres) neuf mille sept cent soixante-dix-sept euros
Total TTC estimatif pour 3 ans : 58 662,00 €, soit (en lettres) cinquante-huit mille six cent soixante-deux euros

Le paiement s'effectuera sur présentation d'une facture annuelle.

Signature numérique

de Marie-Ange

DESPEYROUX

Date : 2023.02.09

15:21:03 +01'00'

Berger-Levrault
RCS Nanterre 755 800 646
SIRET 755 800 646 00381
64 Rue Jean Rostand
931670 LA BEGEE
Tél. : 0 20 873 873
Fax : 05 61 39 86 64

AR Prefecture

063-256301375-20230210-DP2023004-AI
Reçu le 16/03/2023